

GONNEVILLE-SUR-MER

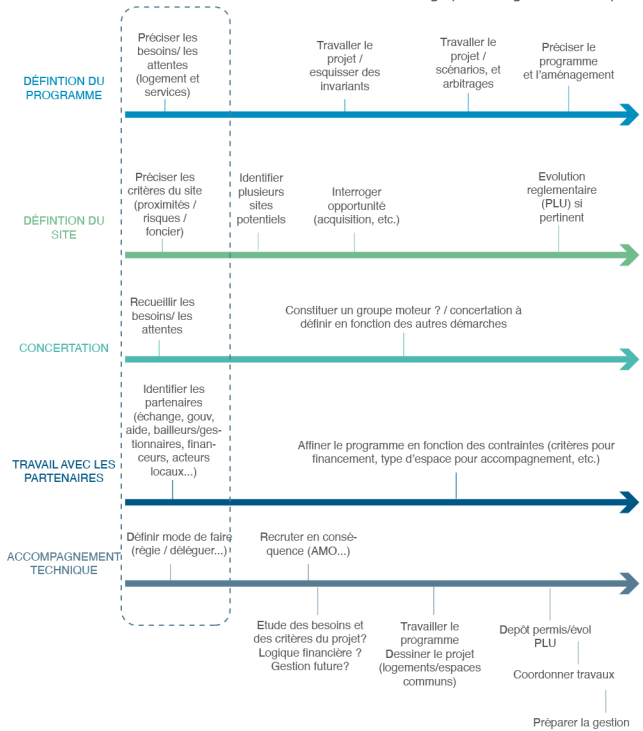
CRÉATION D'UN VILLAGE DES ÂÎNÉS

Dans la perspective d'une révision du PLU, la commune de Gonneville-sur-Mer souhaitait profiter de l'opportunité de cette démarche pour conduire une réflexion sur les développements possibles de la commune dans les années à venir. Plus spécifiquement, l'objet de la présente étude concernait la création d'un Village des aînés (ou seniors). Au regard de sa population communale, population vieillissante habitant principalement des grandes maisons peu adaptées et qu'il devient difficile d'entretenir, la municipalité souhaitait proposer une alternative aux petits appartements situés sur la côte ou aux résidences senior peu enviables et ainsi travailler à une nouvelle forme d'habitat qui puisse allier logements individuels d'une part et services et espaces communs d'autre part.

L'accompagnement du CAUE a pris diverses formes : état des lieux de l'offre existante à proximité, présentation des différentes étapes de réflexions à observer sur l'ensemble du processus de projet, axes pour travailler le programme (bénéficiaires, types de logement, espaces et services communs, lien avec l'environnement du site...), les variables à prendre en compte pour le choix du site ou encore les partenaires et interlocuteurs à solliciter. Une seconde séquence a permis l'étude de deux sites potentiels et plusieurs rendez-vous avec des acteurs clés ont également échelonné ce processus : un partenaire potentiel comme la Carsat, ou des exemples vertueux comme Ouville dans la Manche qui a réalisé un village senior.

Projet s'échelonnant sur un temps long, cette réflexion dépend de nombreuses variables pour continuer son avancement. En premier lieu l'accès au foncier et le financement.

Frise chronologique des grandes étapes



Carte de situation des 2 sites

